

**CONFERENCE PERIODIQUE DU MINISTERE DE
L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DES PROGRAMMES DE
DENATIONALISATION**

Thème :

La pérennisation des petites et moyennes entreprises au Bénin : approches stratégiques

Plan

INTRODUCTION

I°/DEFINITION DE CONCEPTS

A°/ L'ENTREPRISE

B°/ LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE (PME)

II°/ LA CONTRIBUTION DES PME DANS L'ECONOMIE BENINOISE

A°/ LA CREATION D'EMPLOI

B°/ LA CREATION DE RICHESSE

III°/ LES ENTRAVES AU DÉVELOPPEMENT DES PME

A°/ LES START-UP

B°/ LES PME

IV°/ L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES BÉNINOISES

A°/ LES RÉFORMES EN COURS

B°/ QUELQUES PROPOSITIONS POUR LA PÉRENNISATION DES PME

CONCLUSION

INTRODUCTION

la République du Bénin a opté depuis 1990 pour la libération de son économie. Cette option a fait du secteur privé, le véritable acteur en matière de production de biens et services marchands. Les principaux animateurs du secteur privé sont les entreprises dont les petites et moyennes qui occupent une très grande proportion (de plus 97%).

Malgré un taux de mortalité très inquiétant, dans toutes les économies du monde cette catégorie d'entreprise constitue un véritable levier stratégique de développement économique. Elles sont très fragiles et méritent un accompagnement stratégique de la part de l'administration afin de jouer efficacement leur partition dans le développement économique.

INTRODUCTION (suite)

En ce moment de mondialisation et de globalisation de l'économie associé à la mise en vigueur du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO, que faire dans notre pays pour assurer la compétitivité et la pérennité des PME.

Pour y parvenir nous allons

I°/DEFINITION DE CONCEPTS

A°/ L'ENTREPRISE

L'entreprise est une initiative de production de biens et/ou de services marchands.

Exemples : une exploitation agricole, une menuiserie, une clinique, ...

B°/ LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE (PME)

Au terme de la charte nationale des PME/PMI adoptée le 25

Août 2005, la PME constitue

DEFINITION DE CONCEPTS

« toute entreprise légalement constituée, tenant une comptabilité régulière, qui n'est pas une filiale de multinationale et qui satisfait aux critères d'un effectif de cinq (05) à quatre-vingt-dix-neuf (99) employés permanents, puis d'un capital social compris entre un (01) million et cinquante (50) millions de francs CFA ou des investissements d'un montant compris entre cinq millions (5 000 0000) et cinq cent millions (500 000 000) de francs CFA ».

DEFINITION DE CONCEPTS

(suite)

- Difficultés d'harmonisation de la notion de PME
- Les questions de statistique (très peu de statistique spécifique aux PME)
- Le poids de l'informel (près de 90% des MPME)
- La nécessité d'une loi d'orientation sur les PME

II°/ LA CONTRIBUTION DES PME DANS L'ECONOMIE BENINOISE

A°/ LA CREATION D'EMPLOI

Selon « l'Enquête sur la transition vers la vie active » (ETVA) 2013, au niveau national, 92,1% des jeunes de 15-29 ans travaillent dans le secteur privé informel, contre 4,4% dans le secteur privé formel et 3,5% dans le secteur public.

Les PME béninoises contribuent énormément à la création d'emploi qu'elles soient dans le secteur informel comme dans le secteur formel.

Mais au regard du nombre des diplômés (environ 100.000) qui sortent chaque année de nos centres de formation et du taux d'accroissement de la population béninoise, il est important que l'Etat trouve une stratégie appropriée à la pérennisation du secteur privé et surtout des PME afin de démultiplier leur capacité de création d'emploi.

Notons que les PME du secteur secondaire sont celles qui offrent plus d'emploi.

II°/ LA CONTRIBUTION DES PME DANS L'ECONOMIE BENINOISE

B°/ LA CREATION DE RICHESSE

Les Petites et Moyennes Entreprises contribuent à plus de 67% à la formation du PIB
Ces contributions à travers les prélèvements opérés par le service des impôts et les collectivités locales sur leurs activités

III° / LES ENTRAVES AU DÉVELOPPEMENT DES PME

A° / LES START-UP

- **Inexistence d'étude de faisabilité**
- **Mauvaise étude de marché (pas d'enquête, données statistiques non adaptée)**
- **Création d'entreprise d'opportunité (marché public, financement)**
- **Manque d'encadrement (insuffisance de centre d'encadrement et manque d'information)**
- **Manque d'aptitude (formation, hésitation, mauvaise gestion)**
- **Lourdeur administrative (retard ou blocage de la délivrance de certaines autorisations)**
- **Manque de financement (inexistence de garantie, risque très élevé pour les banques)**

III°/ LES ENTRAVES AU DÉVELOPPEMENT DES PME

B°/ LES PME

- **Facteurs de production (matières premières, électricité, eau ...)**
- **Lourdeur administrative (délivrance tardive d'autorisation)**
- **Pression fiscale**
- **Importation de produits concurrentiels**
- **Mauvaise gestion de l'entrepreneur (le marché, les finances, la croissance ...)**
- **Manque de structures d'accompagnement financier adaptée**
- **Mauvaise gestion des marchés publics (non respect par certains agents administratifs des mesures de facilitation de l'accès des PME au marché publics)**
- **Retard du paiement par l'Administration des services fournis par les PME (augmentation des frais bancaires dysfonctionnement au sein de l'Entreprise)**

Ces entraves engendrent la disparition des PME (80% sur 5000 et 37% sur 153)

IV°/ L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES BÉNINOISES

A°/ LES RÉFORMES ENGAGEES

- Agence pour la Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX) (GUFE...)
- Business Center Promotion (élaboration de Plans d'affaires orientation vers les structures de financement)
- Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau (PRMN)
- Agence Nationale des PME (ANPME)
- Programme Spécial de Promotion des PME PMI
- Programme de Promotion de l'Élevage et de l'Agriculture (PPEA)
- Agence Béninoise de Normalisation (ABENOR)

IV°/ L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES BÉNINOISES (suite)

B°/ Quelques propositions pour la pérennisation des PME

- **Evaluer chacune des réformes engagées**
- **Définir et établir la meilleure synergie entre les réformes engagées**
- **Doter les réformes de ressources financières suffisantes et objectives**
- **Doter le Fonds National de Garantie de moyens adéquats pour accompagner davantage de PME**
- **Mettre en place une structure de capital investissement ou de capital risque**
- **Accroître la veille économique (la veille économique paraît plus faible que la veille est plus financière- augmentation de l'assiette de l'impôt et diminution de la pression fiscale)**

CONCLUSION

En somme, les réalités socio-économiques de notre temps nécessitent la croissance et la compétitivité de nos entreprises et notamment des PME.

Cela ne peut s'obtenir sans l'accompagnement de l'Etat. L'entreprenariat n'est une option mais une obligation, la seule voie de salut de notre génération au plan économique. Levons tous, hommes et femmes jeunes et vieux quelque soit notre secteur d'activité pour bâtir notre économie. Que la veille économique soit renforcée.

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**